



Partir en stage d'études à l'étranger

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ **1 - Formation, stages à l'étranger**
 - ▶ 1.1 - L'europass mobilité
 - ▶ 1.2 - Stages en Europe et hors Europe
 - ▶ 1.3 - Stages diplomatiques
 - ▶ 1.4 - Stages avec la maison Rhénanie-Palatinat
 - ▶ 1.5 - Stages avec l'Office franco-Allemand (OFAJ)
 - ▶ 1.6 - Stages avec un organisme privé
 - ▶ 1.7 - Adresse utile
- ▶ **2 - Sites Internet**

Dans cette fiche sont mentionnés les différents **dispositifs régionaux qui concernent les étudiants**.

Pour les dispositifs ou stages pour les demandeurs d'emploi pour travailler à l'étranger, reportez-vous à la fiche régionale Actuel Bourgogne n°8.21 : « *Travailler à l'étranger* ».

▶ 1 - Formation, stages à l'étranger

▶ 1.1 - L'europass mobilité

Ce document communautaire d'attestation, établit que son possesseur a accompli un ou plusieurs parcours européens. Ainsi toute personne, indépendamment de son âge et de son statut (salarié, demandeur d'emploi, élève ou étudiant) qui suit une formation en alternance en est bénéficiaire. Toutes informations sur le site Internet :

www.europass-france.org

ou auprès des organismes suivants :

Rectorat

DARIC
51 rue Monge
21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 44 85 74
e-mail : daric@ac-dijon.fr
Pour les élèves des établissements de l'Éducation Nationale et du ministère de l'agriculture

Région Bourgogne,

Direction Europe international et coopération
17, boulevard de la Trémouille - BP 23502
21035 **DIJON** Cedex
Tél. : 03 80 44 35 33
Site Internet : www.cr-bourgogne.fr
Pour les structures de formation relevant de la formation professionnelle continue.

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com

www.ijbourgogne.com



► 1.2 - stages en Europe et hors Europe

Tous les pays sont éligibles. Vous pouvez bénéficier d'une bourse de la Région Bourgogne d'un montant de 80€ par semaine, si votre stage se déroule en entreprise ou dans un centre de formation et de recherche, pour une durée de 3 à 12 mois.

Région Bourgogne,

Direction Europe international et coopération
17 boulevard de la Trémouille - BP 23502
21035 **DIJON** Cedex
Tél. : 03 80 44 35 33
Site Internet : www.cr-bourgogne.fr
Jean-Christophe Linger

► Pour les étudiants : « Bourse de mobilité internationale »

Concerne la formation professionnelle initiale ou continue, la coopération entre les universités et les entreprises ayant leur siège dans l'un des pays de l'Union.

Niveau BAC + 2 minimum dans les filières agro-alimentaires, biotechnologie, énergie haute puissance, pharmacie, composites, technologies industrielles avancées, sciences et technologies des matériaux, informatique, gestion commerciale et marketing.

Bourse de 1 170 € pour un stage obligatoire dans une entreprise étrangère d'un des pays de l'Union, de 13 semaines minimum, remboursement d'un voyage aller-retour et des frais d'assurance.

Vous pouvez bénéficier de la bourse mobilité du Conseil régional de Bourgogne, 80 € par semaine.
Site Internet : www.cr-bourgogne.fr

Université de Bourgogne

Service des Relations Internationales
Maison de l'Université - BP 27877
Bureau R26
21078 **DIJON** cedex
Tél. : 03 80 39 50 17 - Fax : 03 80 39 50 69
e-mail : RI@u-bourgogne.fr
Site Internet : www.u-bourgogne.fr

Région Bourgogne,

Direction Europe international et coopération
17 boulevard de la Trémouille - BP 23502
21035 **DIJON** Cedex
Tél. : 03 80 44 35 33
Site Internet : www.cr-bourgogne.fr

► Pour les jeunes en formation initiale du CAP au BAC

Placements et échanges professionnels dans les pays de l'Union, sont organisés par les chefs d'établissements scolaires. Toutes informations auprès de :

Rectorat de l'Académie de Dijon

Service des Relations Internationales
Division de l'Action Culturelle et Educatrice des Relations Internationales et de la Coopération DARIC
51 rue Monge
21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 44 85 74

Ministère de l'Agriculture

DRAAF

22 D, boulevard Winston Churchill - BP 87865
21078 **DIJON** cedex
Tél. : 03 80 39 30 00
Site Internet : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

► 1.3 - Stages diplomatiques

Possibilité d'effectuer un stage de 2 mois minimum, 9 mois maximum dans les missions diplomatiques et dans les postes consulaires. Accessibles aux étudiants de droit, sciences politiques et économiques, relations internationales, langues appliquées, informatique, aux élèves des écoles d'ingénieurs ayant accompli deux années d'enseignement supérieur. Se renseigner trois mois avant le départ.

Université de Bourgogne

Service des Relations Internationales
Maison de l'Université - BP 27877
21078 **DIJON** cedex
Tél. : 03 80 39 50 37 - Fax : 03 80 39 50 69
e-mail : RI@u-bourgogne.fr
Site Internet : www.u-bourgogne.fr

► 1.4 - Stages avec la maison Rhénanie-Palatinat

La maison de Rhénanie-Palatinat aide les jeunes bourguignons de **18 à 27 ans**, en cours ou en dehors de leur scolarité, à trouver une entreprise pour effectuer un **stage professionnel d'une durée de 1 à 3 mois en Rhénanie Palatinat, en Pologne en République Tchèque**. La Région Bourgogne délivre le « Billet génial » (ne concerne que les échanges avec la Rhénanie-Palatinat), d'un montant de 50 € à valoir sur le prix du billet de train



pour le trajet entre les 2 régions. Une aide à la recherche de logement est fournie. La Région Bourgogne délivre une bourse de 100 € par semaine pour les régions partenaires.

Maison de Rhénanie Palatinat

Bureau des Stages
29 rue Buffon - BP 32415
21024 **DIJON** cedex
Tél. : 03 80 68 06 96 - Fax : 03 80 68 07 04
e-mail : stages@maison-rhenanie-palatinat.org
Site Internet : www.maison-rhenanie-palatinat.org

► 1.5 - Stages avec l'Office Franco-allemand (OFAJ)

L'Office Franco-allemand pour la Jeunesse peut attribuer des bourses pour des stages pratiques en entreprise qui doivent faire partie intégrante des études et être reconnus au retour. Ils s'adressent aux étudiants de toutes disciplines. Les étudiants doivent être âgé(e) de moins de 30 ans. La durée du stage doit être minimum de 4 semaines. Selon la durée du stage la bourse peut aller de 300€ à 900€.

Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 **PARIS**
e-mail : info@ofaj.org
Site Internet : www.ofaj.org

► 1.6 - Stages avec un organisme privé

Plusieurs organisateurs de séjours linguistiques en Bourgogne proposent aux jeunes la recherche (payante) de stages en entreprises à l'étranger :

SILC

Tél. : 05 45 97 41 60
États-Unis, Canada, Irlande, Grande Bretagne, Allemagne, Espagne.

Programmes internationaux d'échanges - PIE

52 rue de la Grande Somme
71300 **MONTCEAU-LES-MINES**
Tél. : 03 85 73 26 44
e-mail : bourgogne@piefrance.com
Site Internet : www.piefrance.com
Tous pays.

Terre des Langues

26 rue des Plantes
21160 **MARSANNAY-LA-CÔTE**
Tél. : 03 80 51 13 77
États-Unis, Grande-Bretagne, Écosse, Irlande, Mexique, Australie, Canada, Espagne.

► 1.7 - Adresse utiles

► Le CRIJ Bourgogne

Centre Régional Information Jeunesse de Bourgogne - CRIJ

Relais Eurodesk - Info Point OFAJ
Maison des Associations - Boite LL1
2 rue des Corroyeurs
21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 44 18 35 (service documentation)
03 80 44 18 29 (service administratif) –
Fax : 03 80 44 18 45
e-mail : documentation@ijbourgogne.com
Site Internet : www.ijbourgogne.com
Relais du réseau Eurodesk d'information des jeunes sur la mobilité en Europe, relais de l'office franco allemand pour la jeunesse. Le CRIJ dispose d'outils d'information permettant aux jeunes de trouver un stage, un logement, pour un projet dans un pays de l'UE : adresses, conseils, sites internet,
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 18h, et le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 18h.

2 - Sites Internet

- www.touteurope.fr : portail français sur les questions européennes.
- <http://europass.cedefop.europa.eu> : pour télécharger des modèles de CV européen
- www.ofaj.org : emploi et stage en Allemagne
- www.europages.fr : annuaire d'entreprises
- www.cr-bourgogne.fr : site de la région Bourgogne

► Bon à savoir

► Financements du Conseil Régional

La **bourse de mobilité internationale** est une aide que le conseil régional peut vous accorder pour financer vos périodes de formation et de stage à l'étranger, prévues dans votre cursus de formation.

Cette bourse ouvre un crédit temps mobilité de 20 mois, utilisable pendant une période de quatre ans, à compter d'un premier départ. Selon deux cas :



► Bourse régionale de mobilité BTS-BTSA et Bac +2/Bac+5

Bourse de 80 € par semaine pour financer la période de stage pratique obligatoire, réalisé à l'étranger, (4 à 16 semaines tous pays), pour tout élève de 18 à 30 ans, inscrit en BTS ou BTSA dans un établissement bourguignon public, consulaire ou privé sous contrat. Bourse cumulable avec la bourse accordée sur critères sociaux.

Bourses finançant un stage à l'étranger (de 3 à 12 mois, tous pays), faisant partie intégrante du cursus engagé, des étudiants de BAC+2 à BAC+5 inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur bourguignons, à partir de la 2^{ème} année du cursus engagé. Montant : 80 € par semaine.

Région Bourgogne

Direction de la recherche et de l'enseignement supérieur

17 boulevard de la Trémouille - BP 1602

21035 **DIJON** cedex

Tél. : 03 80 44 34 07

e-mail : bmi.ensup@cr-bourgogne.fr

Site Internet : www.cr-bourgogne.fr

Jean-Christophe LINGER

► Pour en savoir plus

Fiche nationale Actuel CIDJ :

- n°8.22 : « *Partir en stage à l'étranger* »

Fiche régionale Actuel Bourgogne :

- n°1.612 : « *Financer ses études dans l'enseignement supérieur* »

